

# Algérie : référendum sur la «concorde civile» Les leçons d'un scrutin

Abderrahim Lamchichi

*«Je n'ai pas peur de mourir pour le pays. Si l'on veut me tuer, qu'on me tue ! Mais je ne m'arrêterai pas de parler, de dire la vérité.»  
«Regardez, le monde a changé ! Retrouvez vos manches, travaillez, aidez-moi à sauver l'Algérie, aidons-nous tous ensemble !»*

Abdelaziz Bouteflika

*Les Algériens ont plébiscité la loi sur la «concorde civile et pour la paix» soumise jeudi 16 septembre 1999 à référendum par le président Abdelaziz Bouteflika. Le «oui» l'a, en effet, emporté avec 98,63% des voix.*

Ce texte, auparavant voté par les deux chambres du Parlement et appliqué depuis le 13 juillet 1999, offre une amnistie totale ou partielle aux membres des groupes islamistes qui déposent les armes — sous réserve qu'ils ne se soient pas rendu coupables de crimes de sang ou de viols. La participation a dépassé les 85% des quelque 17,5 millions d'électeurs inscrits. La mobilisation a été particulièrement forte dans les quartiers populaires d'Alger ainsi qu'à l'intérieur du pays, dans les zones où opèrent les Groupes islamistes armés. Cette participation était nettement supérieure à celle relevée lors de l'élection présidentielle du 15 avril 1999 (60,25% seulement). Plus que le «oui», le taux de participation est une donnée très importante ; elle joue un rôle clé en Algérie depuis les élections législatives de 1991, remportées par le FIS. Rappelons que ce scrutin avait été autoritairement annulé (déclenchant l'atroce guerre civile que l'on connaît), au motif que plus de 7 millions d'électeurs (sur 16 millions) n'y avaient pas participé. A chaque consultation électorale, le chiffre de participation est donc surveillé de très près. En outre, la proclamation d'un taux moindre aurait révélé le fait que, au sommet du pouvoir, un clan était assez puissant pour s'opposer frontalement à Abdelaziz Bouteflika. Cette fois, les résultats montrent, au contraire, que la haute

hiérarchie militaire n'a rien fait pour empêcher le déroulement normal du scrutin.

De la part du chef de l'Etat, l'option de la concorde fut un coup d'éclat ; il est revenu à une sorte de second tour d'une élection présidentielle (celle du 15 avril 1999) contestée et contestable : six de ses concurrents s'étaient, en effet, retirés la veille du premier tour pour protester contre les fraudes décelées dans les casernes et au Sahara. Aussi, cinq mois plus tard, en cherchant à faire plébisciter son projet de «concorde civile» par référendum, il est retourné devant les électeurs en quête d'une véritable légitimité. Fort de la liberté relative que les résultats lui procurent et d'une popularité grandissante, le président algérien conforte ainsi sa légitimité et peut désormais consolider son pouvoir et procéder aux réformes promises.

En réalité, c'est dès son élection que le nouveau président algérien avait entamé sa stratégie de retour à la paix. Il avait déjà le soutien indispensable d'une partie de l'armée (qui négociait la trêve depuis plusieurs mois déjà) ; il a obtenu l'été dernier une reconnaissance éclatante de la communauté internationale ; le voici maintenant fort d'un assentiment populaire très précieux. En quelques mois, Abdelaziz Bouteflika a ainsi acquis la stature qui — croyait-on — lui faisait défaut. Les Algériens, qui, depuis Houari Boumediène, s'étaient habitués à des présidents ternes et sans grande envergure, ont découvert (en tout cas pour ceux qui ne connaissaient pas l'ancien et brillant ministre des Affaires étrangères) un vrai leader et un orateur qui abhorre la langue de bois. Un homme qui a surtout brisé le tabou pesant sur l'Algérie depuis sept ans en prononçant les mots «guerre civile» et le chiffre de 100 000 morts. Un homme moderne qui, manifestement à l'aise devant les médias, s'adresse à eux franchement et sait manier le verbe. Un homme qui, tout en ayant la confiance de l'armée, issu lui-même de ses rangs, aspire ardemment désormais à s'en libérer. Un homme qui, par ses prises de position et ses décisions audacieuses, a déjà montré qu'il était déterminé à réformer et à moderniser l'Algérie. Au-dessus de l'opacité d'un système déliquescents et paralysé, où les services de sécurité et l'appareil militaire veulent tout régenter, semble se dégager un président décidé à exercer un pouvoir certes personnalisé mais résolument réformiste. Le «référendum plébiscite» lui donne assurément une marge de manœuvre des plus larges.

Il n'en demeure pas moins vrai que le rétablissement de la paix civile — Bouteflika le sait et le reconnaît publiquement — passe obligatoirement par une décrue significative de la violence : «*Elle est la priorité des priorités*», martèle-t-il sans arrêt depuis les premières semaines de son élection.

Certes, une telle démarche de paix était déjà bien avancée avec l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du Front islamique du salut (FIS), puisque leurs troupes avaient déjà décrété une trêve plusieurs mois auparavant. Mais cette initiative allait être entérinée officiellement : le 6 juin 1999, les Algériens apprenaient par un communiqué de la présidence que l'AIS avait «*décidé d'abandonner définitivement sa lutte armée et se mettait sous l'autorité de l'Etat*», nouvelle confirmée par Madani Mezrag, le chef de l'organisation. Suivaient l'annonce de la grâce de milliers de «combattants islamistes» et la soumission de cette «réconciliation nationale» à un projet de loi déposé devant le Parlement ainsi qu'à un référendum. Une politique sévèrement critiquée, à l'époque, par la presse «indépendante» algérienne, traditionnellement «éradicatrice» et d'autant plus inquiète que des négociations étaient parallèlement menées avec des responsables des Groupes islamiques armés (GIA) et Ali Belhadj, l'un des leaders islamistes les plus radicaux. Le projet du président algérien était d'obtenir la «reddition» des GIA avant le 5 juillet 1999, jour de la fête nationale algérienne. Mais Belhadj n'a pas cédé, et les plus intransigeants, qu'ils fassent partie des services de sécurité ou des groupes armés (GIA ou encore ceux du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat : *al-Jamâ'at al-Salafiyya Li-Da'wa wal-Jihâd*), ont failli faire échouer la négociation. D'autant plus que les derniers groupes de terroristes ont mené, les dernières semaines avant le référendum de septembre, quelques opérations particulièrement meurtrières. D'où la double injonction du président algérien : négocier avec les islamistes et tout faire pour amener la paix, mais pas de pitié pour ceux qui la refusent et continuent les massacres.

Tandis que, sur le plan national, Abdelaziz Bouteflika tentait ainsi d'amorcer un vrai processus de réconciliation et de régler les problèmes de la «sécurité intérieure», il s'était lancé sur le plan international dans une campagne pédagogique destinée à expliquer sa démarche et, surtout, à essayer de sortir l'Algérie de son isolement. A l'ONU (où il est en terrain connu puisqu'il avait déjà présidé la 29<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale), il a pris la parole, jeudi 16 septembre 1999, devant la 54<sup>e</sup> Assemblée, au nom de son pays, mais aussi au nom de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qu'il préside. Il a été chaleureusement applaudi par les délégués, en particulier lorsqu'il a appuyé «les idéaux des Nations Unies». A cette occasion, il a pu rencontrer le Premier ministre français Lionel Jospin. Auparavant, le président français Jacques Chirac ayant fait savoir qu'il était prêt à se rendre en Algérie, le ministre des Affaires étrangères français, Hubert Védrine, allait le précéder. La visite, certes protocolaire,

de celui-ci permettait un certain nombre d'avancées : réouverture des consulats et du Centre culturel français d'Alger, confirmation du retour de la compagnie Air France et promesse de collaboration dans divers domaines. S'il est un pays concerné particulièrement par cette ouverture du président algérien, c'est bien évidemment la France, partenaire privilégié avec qui les Algériens n'ont cessé d'entretenir des rapports tumultueux. Abdelaziz Bouteflika, en multipliant les propos conciliateurs et en montrant qu'il était capable d'initiative, a réussi à débloquent la situation entre son pays et la France. «*Les nouvelles générations — affirme-t-il au journal Le Monde (30 mars 1999) — n'ont aucune raison de traîner des contentieux que le verdict de l'Histoire a déjà tranchés*». La France ne peut accueillir un tel président et un tel choix qu'avec sympathie et solidarité. En votant pour la réconciliation nationale, les Algériens ouvrent en effet la voie à une autre réconciliation : entre leur nation et la France, son partenaire naturel.

Auparavant, en se rendant à l'enterrement du roi du Maroc Hassan II — ce qui constituait déjà un acte fort —, le président algérien avait tenu des propos conciliants à l'égard du Maroc, et, surtout, après s'être entretenu avec le président Bill Clinton, il avait chaleureusement serré la main du Premier ministre israélien Ehud Barak. Une véritable révolution pour l'opinion algérienne, laissant entrevoir une reconnaissance prochaine d'Israël par l'Algérie. Dans le même temps, Bouteflika s'assurait le soutien — financier en particulier — d'un certain nombre de pays du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite, soucieuse de «payer ses dettes» à l'égard de l'Algérie, à la déstabilisation de laquelle elle avait participé bien avant le début du conflit, en finançant et en aidant les islamistes, y compris les groupes terroristes. Tout cela au moment où les Algériens, après le sommet de l'OUA, qui fort opportunément s'est tenu à Alger en juillet 1999, renouaient avec la période de l'âge d'or de la diplomatie algérienne et retrouvaient une place importante en Afrique.

Sur le plan interne, dès le mois d'août 1999, le président s'attachait à définir ses prochaines réformes, souvent, en brisant des tabous auxquels n'avaient jamais voulu s'attaquer ses prédécesseurs, par laxisme ou opportunisme politique. Ainsi, alors que les autorités algériennes s'étaient lancées depuis l'indépendance dans une arabisation, certes légitime quant à son principe, mais catastrophique dans son application, Bouteflika se prononçait pour un rapport «plus détendu» et, bien sûr, plus réaliste à la langue française. Il a montré l'exemple de manière retentissante, en s'exprimant parfois longuement en français lors de ses discours et en se prononçant pour son apprentissage en tant que deuxième

langue. Ce président a su user d'un langage simple et direct : ainsi a-t-il pu dire avec le sourire qu'une femme a le droit de se promener à sa guise, voilée ou en minijupe ; ainsi a-t-il invité son pays à reconnaître que son identité est plurielle : elle est certes arabe et musulmane, mais elle comporte tout aussi bien des dimensions berbère, juive, méditerranéenne, européenne.

En ce qui concerne la corruption, problème endémique en Algérie, Abdelaziz Bouteflika n'a pas hésité à critiquer violemment, à titre d'exemple, «*la mafia du béton, du café, du sucre et du médicament*». Et, d'une manière générale, il n'a pas cessé de dénoncer la mainmise des «clans» sur l'économie ainsi que l'affairisme forcené de certains privilégiés qui trouvent toujours des complicités dans l'administration, la justice, les douanes, la police<sup>1</sup>. Il apparaît ainsi, y compris aux yeux de nombreux opposants, comme l'homme qui est en train de bouleverser littéralement le système. Annonçant des réformes pour rendre plus transparentes ces institutions, il a invité la population à dénoncer ces «*dépassements qui minent le pays*». Passant aux actes, il a commencé par limoger, fin août, vingt-deux *wâlis* (préfets) sur quarante-huit que compte le corps préfectoral algérien, seize d'entre eux étant radiés à vie pour «*mauvaise gestion, corruption, dépravation et désinvolture*». Dans la même foulée, Bouteflika a nommé, pour la première fois dans l'histoire du pays, une femme *wâli*, à Tipaza, la cité aux vestiges romains, si chère à Albert Camus. En outre, depuis qu'il a annoncé la création d'une Commission pour la réforme de la justice afin que cessent les pressions sur les juges, des associations d'avocats se sont engagées derrière lui pour une «*moralisation de l'administration, de l'Etat et de la société*». Une large solidarité semble ainsi se dessiner autour d'Abdelaziz Bouteflika qui se dit décidé à lancer une opération «mains propres» à l'algérienne en s'attaquant à la «mafia politico-financière».

Qu'en est-il de ses rapports avec l'armée ? Il s'était permis, dès la campagne présidentielle, une liberté de ton sans précédent à l'égard de cette institution<sup>2</sup>. Appelé par celle-ci au moment de la démission de Liamine Zéroual, il a vocation maintenant à s'en libérer grâce au verdict populaire issu du référendum. D'autant que le rôle de celle-ci reste ambigu : les responsabilités dans les horribles massacres des villageois de Raïs (29 août 1997) et de Ben Talha (22-23 septembre 1997), par exemple, n'ont jamais été élucidées. Des décisions fortes anti-corruption lui ont permis d'écarter des hommes mis en place par l'ex-numéro deux du régime, le général Betchine, ancien conseiller du président Zeroual, contraint de quitter le pouvoir après une campagne de presse contre la corruption.

Dans le même temps, et plus discrètement, il agissait au sein de l'armée, en faisant monter dans la hiérarchie de jeunes colonels, amenés à remplacer de vieux généraux plus ou moins corrompus. Abdelaziz Bouteflika semble donc déterminé à aller très vite et le plus loin possible. Ceci n'est pas du goût de certains généraux à la retraite qui, à terme, pourraient être touchés par cette campagne contre les malversations alors qu'ils continuent à jouer un rôle très important au sein du pouvoir algérien. Mais, pour l'instant, le président de la République semble bénéficier du soutien des « poids lourds » de l'armée algérienne, notamment de son patron Mohamed Lamari.

Autre acte fort du président Bouteflika : des dizaines de milliers de jeunes Algériens refusant le service militaire ont été amnistiés<sup>3</sup>. Ceux qui sont nés entre novembre 1959 et décembre 1965 pourront obtenir leur carte d'« apte non incorporable » au service national, ce qui signifie qu'ils n'ont pas à accomplir leurs obligations militaires. Depuis le début de la violence islamiste en 1992, qui a touché en particulier les appelés du contingent, des milliers de jeunes Algériens ont refusé de répondre à l'ordre d'incorporation. Devenus insoumis, ils ont mené une vie quasi clandestine risquant à tout moment, en cas d'arrestation, d'être traduits devant un tribunal militaire et incorporés d'office dans une unité disciplinaire, notamment dans le Sahara algérien. Abdelaziz Bouteflika s'était engagé à régler le cas de ces jeunes en avril 1999 lors de sa campagne pour l'élection présidentielle.

## **Le choix de la vie et du pardon**

Au total, après les résultats spectaculaires du référendum, on peut dire que les Algériens ont résolument fait le choix de la vie<sup>4</sup> ; ils ont jugé que la survie de leur pays dépendait d'une authentique réconciliation, donc aussi, d'une certaine manière, du droit des victimes à accorder le pardon à leurs bourreaux. Et des victimes, il y en a des deux côtés. Redoutable et téméraire entreprise, en effet, que de vouloir mettre fin à sept ans d'une guerre civile atroce, qui a fait officiellement plus de cent mille morts. Car, après les cruautés commises et les terreurs affrontées, il est malgré tout probablement très difficile pour de nombreux autres Algériens d'accepter aujourd'hui encore l'idée même de « concorde civile ». Et on peut les comprendre. Car cette concorde peut signifier, en effet, un renoncement à punir les criminels, voire une résignation à ne plus avoir la moindre nouvelle d'un membre de sa famille disparu, à ne pas seulement connaître l'assassin de son frère, de sa sœur, de ses parents, de ses enfants,

de ses amis ou de ses voisins. On ne sort pas indemne d'une guerre civile qui a été longue, féroce, terriblement meurtrière. Loin de nous l'idée de mettre sur le même plan les bourreaux et les victimes ou d'absoudre les criminels — ce qui reviendrait à ajouter au malheur la dénégation du crime. Mais, depuis le début, la violence n'a cessé d'alimenter la violence ; chaque crime en appelait un autre ; chaque atrocité radicalisait ceux qui la commettaient et ceux qui la subissaient. Elle enfermait les uns et les autres dans la même haine, la même soif démente de vengeance. Toute tentative — comme celle, exemplaire, de Sant' Egidio — de trouver une solution de paix négociée était vouée aux gémonies. Pourtant, après ce référendum qui a pu fournir aux Algériens l'occasion d'exprimer de manière éclatante leur désir de paix, l'heure est venue pour eux de se rassembler pour franchir une passe difficile et bâtir l'avenir. Face au cauchemar, le devoir d'oubli semble s'imposer aux yeux de tous, ne serait-ce que provisoirement, le temps de remédier aux maux dont souffre la société. Ce devoir d'oubli doit l'emporter, pour le moment, sur les déchirements et sur les droits de la mémoire. Car, dans le peuple, au-delà des clivages politiques, il y a beaucoup plus de victimes que de bourreaux. Et puis, viendra assurément un jour où il faudra bien désigner et châtier les criminels. Aujourd'hui, accepter la réconciliation, c'est ouvrir enfin une issue et de meilleures conditions pour travailler ensemble. On comprend que les Algériens, blessés, mutilés, traumatisés par tant d'années d'une guerre aussi barbare, aient massivement voté «oui» à la réconciliation nationale. Car, au plus profond de la désespérance, au plus noir du tunnel, ils n'ont pas voulu ignorer le rai de lumière que représentait ce référendum. Depuis plusieurs années déjà, à chaque fois que l'occasion leur était offerte, dans leur immense majorité, ils n'ont jamais eu la moindre hésitation à exprimer l'idée toute simple que le retour à la paix était finalement leur priorité.

Devant ce choix audacieux mais majeur, le président Bouteflika, de son côté, a su saisir le moment du sursaut. De plus, il a compris que le pouvoir politique, discrédité, avait besoin de ressourcer sa légitimité dans la volonté du peuple. C'est ce qu'il a courageusement tenté avec le référendum. Son pari était que le moment de la réconciliation nationale est enfin arrivé. L'armée a infligé certes à l'islamisme armé de rudes coups, mais sa victoire est loin d'être éclatante, et, de toute façon, la solution ne saurait être strictement sécuritaire, encore moins l'extermination totale. D'ailleurs, si certains leaders de l'ex-FIS semblent tergiverser, d'autres (comme Rabah Kébir, l'ancien chef de l'instance exécutive du FIS à l'étranger) apportent un soutien explicite à Bouteflika<sup>5</sup>.

Dans la douleur, l'Algérie a donc enfin compris qu'elle ne pouvait s'en sortir qu'en s'acceptant dans sa complexité et sa pluralité. Il vient un jour où le désir de vivre l'emporte sur les idéologies, les fanatismes et le culte des martyrs. Ce jour semble enfin être arrivé pour l'Algérie. Jamais depuis le début de cette terrifiante guerre civile, les Algériens n'ont en effet paru aussi déterminés à tourner la page pour embrasser l'avenir. C'est pourquoi le président Bouteflika est condamné à tenir ses promesses pour ne pas les décevoir.

### **L'assassinat d'Abdelkader Hachani**

Le «numéro trois» de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, qui dirigeait de facto le parti islamiste algérien dissous, a été assassiné le 22 novembre 1999, en plein cœur d'Alger. Ce meurtre, non revendiqué, a été unanimement condamné par la quasi-totalité des partis politiques algériens, ainsi que par la présidence qui a réagi fermement et avec une rapidité inhabituelle. Certes, le président Abdelaziz Bouteflika pouvait s'attendre à d'innombrables résistances à sa politique. Ce meurtre n'en constitue pas moins une tentative sérieuse visant à torpiller sa stratégie de «concorde civile». D'une manière générale, l'Algérie connaît, depuis le début du mois de novembre, un regain d'attentats et d'assassinats. Après les assassinats collectifs, c'est le retour des assassinats individuels. Depuis l'exécution devant l'immeuble de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) du secrétaire général du syndicat, Abdelhak Ben Hamouda, le 28 janvier 1997, aucun dirigeant de premier plan n'avait été assassiné en Algérie. La violence reprend dans plusieurs régions du pays : entre la mi-septembre et fin novembre, plus de 500 personnes, civils et militaires ont ainsi perdu la vie.

Quels sont les commanditaires de ce premier crime politique depuis l'arrivée d'Abdelaziz Bouteflika au pouvoir ? Guerre de leadership au sein de la mouvance islamiste armée (adversaire déclaré des groupes armés, Hachani ne comptait pas en effet que des amis parmi les islamistes radicaux) ou acte exécuté par un clan au pouvoir défavorable à la poursuite de la démarche de paix du président Bouteflika ? Il est impossible de répondre pour l'instant à une telle question. Si une partie de la presse algérienne n'a pas hésité à imputer cet assassinat au terrorisme islamiste, d'autres restent prudents et n'écartent aucune hypothèse. A l'évidence, un tel acte ne peut que servir les «jusqu'au-boutistes» de tous bords.

Abdelkader Hachani (quarante ans, marié et père de deux enfants) n'avait rien du tribun impétueux et radical qu'était un Ali Belhadji par

exemple ; il incarnait plutôt un islamisme pragmatique, pondéré et ouvert au dialogue. Fils de Brahim Hachani, premier secrétaire général des *Moudjâhidîn* (les Anciens combattants) au lendemain de l'indépendance, il avait accompli des études d'ingénieur l'ayant conduit à travailler à la Sonatrach, la compagnie nationale d'hydrocarbures. Il avait ensuite joué un rôle de premier plan dans la victoire du Front islamique de salut aussi bien aux municipales de 1990 qu'au premier tour des législatives de décembre 1991. Arrêté le 22 janvier 1992, Hachani était incarcéré à la prison de Serkadji à Alger. Cette prison fut le théâtre, en février 1995, d'une révolte de détenus, bientôt suivie par le massacre de plus d'une centaine d'entre eux — la plupart islamistes. Hachani avait tenté de s'interposer entre les policiers et les détenus pour éviter un bain de sang, sans succès. Il y restera incarcéré plus de cinq ans sans jamais être présenté à la justice, en dépit de ses nombreuses grèves de la faim. Libéré finalement en juillet 1997, dans la foulée des négociations entre le pouvoir et l'Alis (la branche armée du Fis), mais privé de travail, il s'efforçait depuis de réorganiser le mouvement islamiste dissous, intervenant finalement peu dans le débat public.

Rappelons qu'au début des années 1990, le Front islamique de salut — moins structuré qu'un parti politique classique — constituait le point de jonction de plusieurs tendances ; on pouvait distinguer au moins deux courants. Le premier, qualifié de «salafiste», présent de longue date en Algérie, s'impliqua progressivement dans les débats et confrontations politiques au cours des années 1970 et 1980, en prônant notamment un discours «panislamiste» (thématique de la *Umma*). Recrutant essentiellement chez les diplômés ou étudiants des filières universitaires arabophones, sans réelles perspectives d'avenir — ayant parfois suivi une formation religieuse traditionnelle et puisant leur inspiration dans la pensée du doctrinaire fondamentaliste Ibn Taïmiyya (1263-1328), dans l'idéologie wahhabite saoudienne, dans l'idéologie puritaine des *Jamâ'ât al-Tabligh* ou s'inspirant des Talibans d'Afghanistan —, les salafistes propagèrent une vision théologico-juridique conservatrice et moralisatrice ; leur chef de file, au début des années 1990, était le virulent prédicateur (comparé à Savonarole !) 'Ali Benhadj. Le second courant, appelé «algérieniste» (ou encore *djazairite*), commença à se structurer autour de l'année 1982. D'inspiration «islamo-nationaliste», ses partisans puisaient une partie de leurs références dans l'œuvre de Malek Bennabi et de Abdelhamid Ibn Badis (fondateur, en 1931, de l'AUMA : Association des 'Ulamâs musulmans d'Algérie). Sans renoncer à la rhétorique appelant à l'avènement d'un Etat islamique fondé sur la *sharî'a*, ils développèrent, en

fait, une conception politique plus pragmatique, très nationaliste et non opposée forcément au modernisme ; au contraire des salafistes, les «algérianistes» recrutèrent davantage parmi les commerçants, fonctionnaires ou cadres moyens, et surtout parmi les élites francophones, souvent de formation scientifique et technique : leurs chefs de file, au début des années 1990, étaient Abassi Madani, Abdelkader Hachani ou encore Muhammad Saïd. Certes, la guerre civile a extraordinairement compliqué ces clivages classiques mais, globalement, le conflit demeure récurrent entre, d'un côté, les «théocrates» (tenants d'un islamisme plébéien, radical et puritain) et, de l'autre, les élites de «technocrates» (nationalistes et «modernisateurs»). Certes, à l'époque, le FIS parvenait aisément à capitaliser à son profit l'ensemble de l'héritage du mouvement islamiste algérien, en ralliant aussi bien les cadres que les jeunes désœuvrés, une partie des élites déçues par le régime que des prédicateurs ainsi que les principaux éléments du réseau associatif fondamentaliste et des mosquées. Mais, les objectifs des uns et des autres différaient sensiblement : faire fonctionner le FIS comme «machine électorale» (point de vue du courant dit des algérianistes) pour accéder à des postes électifs et de responsabilité, ou créer un véritable mouvement social capable d'islamiser la société de fond en comble (point de vue des salafistes, tenants d'une rupture radicale avec un environnement jugé «impie» et d'une stricte application de la *shari'a*). D'où la direction bicéphale de l'ex-FIS (Abassi Madani, Abdelkader Hachani ou encore Rabah Kébir, les hommes d'appareil légalistes, exprimant les aspirations d'une partie des classes moyennes concurrentes de l'élite d'Etat, d'un côté, et Ali Benhadj le prédicateur fougueux, adepte d'un islam théocratique, de l'autre). Déjà à l'époque, d'autres militants, encore plus radicaux et dissidents, ressentant de la défiance vis-à-vis de l'élite «technicienne» du FIS et exprimant les doléances d'une partie des franges marginalisées de la société, allaient très tôt (entre 1981 et 1987) faire le choix de la lutte armée (groupe Jihâd, Afghans, maquis de Bouyali, MIA, etc.) — ce qui a accéléré, après l'interruption du processus électoral, l'émergence des différents GIA se livrant parfois une guerre intestine.

Homme de dialogue, Abdelkader Hachani s'était tenu à l'écart de ces groupes qui prônaient une violence aveugle, sans aucun projet politique clair. Mais, récemment, il critiquait les initiatives (trop personnelles, à ses yeux) du président Bouteflika, affirmant douter que le référendum soit suffisant pour ramener la paix en Algérie. Il allait même jusqu'à reprocher au leader historique du FIS, Abassi Madani, et aux chefs de l'AIS

d'être trop enclins à céder simplement au régime ; il avait une préférence pour l'attitude d'Ali Benhadj qui réclamait sans cesse des contreparties. Tout en étant sceptique à l'égard de la politique d'ouverture actuelle et en redoutant la poursuite de la violence, il demeurerait tout de même un partenaire sérieux dans les négociations avec les autorités (et dans une probable future intégration des anciens cadres islamistes dans les institutions et le jeu politique légal).

Son assassinat est donc un coup dur pour le processus de réconciliation en cours. Cependant, contrairement à ce qu'avancent un peu hâtivement certains observateurs, ce meurtre ne signifie pas forcément un échec de la politique — à peine entamée — du président Bouteflika. A partir de la mi-janvier 2000, date de l'expiration de la loi sur la «concorde civile», il faudra pourtant faire de nouveau appel à tous les partis politiques, y compris les islamistes, pour débloquer la situation et chercher les conditions d'une paix véritable, ce qui, dans le contexte actuel de l'Algérie, n'est pas — et ne sera jamais — une tâche facile.

*Abderrahim Lamchichi*

**Notes :**

1. *Plus encore : Bouteflika n'a pas de mots assez durs pour humilier, publiquement si possible, les «barons» qui se pavanent à ses meetings : «incapables, bons à rien, voleurs !». Et de s'en prendre aux «administrations corrompues», aux «hommes d'affaire qui pillent les caisses».*

2. *Ainsi le président algérien a-t-il déclaré : «Je suis le chef suprême de l'armée. Et selon la Constitution, je dois assumer la fonction de ministre de la Défense. Il y en a qui se disent militaires, qui s'approprient un rôle qu'ils n'ont pas eu dans l'armée ! Alors qu'ils ne me parlent pas de l'armée, de l'armée, de l'armée. Moi, j'avais le grade de commandant au moment de la guerre de libération tandis qu'eux n'étaient rien». Selon Julia Ficatier : «Abdelaziz Bouteflika peut se permettre un tel discours car il a des militaires dans la poche, des amis de longue date (...) : le général Salim Benabdallah, dit «Slim», qu'il a connu bien avant l'indépendance (...) Bouteflika a appelé auprès de lui un autre ex-maquisard de la libération, né comme lui au Maroc, Nourredine Zerhouni, «Yazid» de son nom de guerre, transformé par l'ex-président Chadli en ambassadeur, mais, pendant de longues années, l'un des hommes influents de la Sécurité militaire (SM) algérienne. Les «militaires du président» — ainsi les appelle-t-on déjà —, auxquels il faut adjoindre un autre ancien de la fameuse SM, Rashid Aïssat, connaissent donc parfaitement le système militaire algérien. Ils peuvent contrer comme ils le veulent «les militaires de l'ex-régime», ceux-là mêmes qui ont fait la pluie et le beau temps depuis dix ans et en pleine guerre civile : l'omniprésent chef d'état-major*

Mohammed Lamari, le chef de l'actuel SM, le général Tawfiq et le général major Smaïn Lamari, chargé de la sécurité intérieure. Pour l'instant — conclut Julia Ficatier —, il n'y aurait eu aucun «clash» entre les trois anciens, auxquels on doit le choix d'un président civil, et les trois nouveaux. Ils se sont tous rencontrés le 4 juillet (1999) au ministère de la Défense à Alger. Les premiers ont suggéré à «Boutef» «d'y aller doucement». Celui-ci leur a renvoyé une volée de bois vert : «Ecoutez, on est bien d'accord. Sans vous, l'Etat algérien ne tiendrait plus debout. Mais quand même, vous n'avez pas gagné contre les islamistes !»» (*Julia Ficatier, La Croix du jeudi 16 septembre 1999, p. 5*).

3. *Communiqué du ministère algérien de la Défense en date du 15 septembre 1999, cité par la presse.*

4. Lire l'éditorial de Jean Daniel : «Algérie : le choix de la vie», *Le Nouvel Observateur*, 23-29 septembre 1999, p. 108-109 ainsi que l'article de Bernard Guetta dans *Le Monde* du 15 septembre 1999.

5. Dans une interview à un journal arabe, Rabah Kébir, leader du FIS exilé en Allemagne, annonce que «le FIS, en tant que parti, est terminé sous son appellation actuelle». Le mouvement pourra renaître, mais sous un autre nom et «dans le respect de la Constitution et des lois en vigueur». R. Kébir avait appelé à voter «oui» au référendum, se disant convaincu «qu'il n'y a pas d'autre voie que celle choisie par Bouteflika pour sortir de la crise et mettre un terme définitif au cycle de la violence». En outre, plusieurs groupes armés se sont livrés aux autorités pour bénéficier de «la loi de clémence» (Rahma).